

# PROCÈS VERBAL AGO du 18/03/2024

Assemblée générale ordinaire du 18 mars 2024

## ORDRE DU JOUR

19h30	<b>Ouverture de l'assemblée générale ordinaire</b>
19h30 à 19h45	<b>Modifications des statuts types des comités régionaux et départementaux</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation, Gérard BRIAUD, secrétaire général</li><li>• Explication des modalités de vote</li><li>• Discussion et votes</li></ul>
Mercredi 20 mars 12h	<b>Suspension de l'assemblée générale ordinaire</b>
Dimanche 24 mars 11h	<b>Réouverture de l'assemblée générale ordinaire et proclamation des résultats</b>

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 18 MARS 2024

Les membres de l'association dénommée Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF), dont le siège social est au 22 rue Oberkampf 75011 PARIS, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire en distanciel le 18 mars 2024 à partir de 19 h 30 sur convocation du Président, conformément aux dispositions des statuts.

255 votants représentant 17 855 voix ont été convoqués à l'Assemblée générale extraordinaire, 141 ont répondu présents, ce qui représente 10 500 voix soit 58,81 % des voix.

Peuvent également assister à l'Assemblée, les membres d'honneur, les membres honoraires, les membres du Comité directeur, les responsables des commissions fédérales ou leurs représentants, la directrice technique nationale et les conseillers techniques nationaux placés auprès de la fédération, et sous réserve de l'autorisation du président, les agents rétribués par la FSCF.

L'Assemblée générale ordinaire est placée sous la présidence de Monsieur Christian Babonneau, président de la FSCF.

Monsieur Gérard Briaud, secrétaire général de la FSCF, est désigné comme secrétaire de séance.

Le Président déclare que tous les documents devant, d'après les dispositions légales, statutaires ou réglementaires, être communiqués aux membres de l'association avant la tenue de l'Assemblée, l'ont été le 1<sup>er</sup> mars 2024.

Avant de débiter la présentation des différentes résolutions, Monsieur Christian Babonneau indique que les votes seront effectués en distanciel. Le déroulé des modalités de vote est précisé par M.Gérard BRIAUD, secrétaire général.

## **RESOLUTION 1 – APPROBATION DES MODIFICATIONS DES STATUTS TYPES DES COMITÉS RÉGIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX**

Après avoir entendu les propositions de modification des statuts types des comités départementaux et des comités régionaux, il est demandé à l'assemblée générale d'approuver les modifications des statuts types.

255 inscrits représentant 17855 voix  
141 votants représentant 10500 voix

Résultat du vote :

Pour : 9221 voix (87,8%)

Contre : 20 voix (0,2%)

Abstention : 1259 voix (12,0%)

La résolution 1 est approuvée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et le secrétaire de séance.

Christian BABONNEAU  
**Président**

Gérard BRIAUD  
**Secrétaire de séance**